

Extrait du Registre des Délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort

SEANCE DU 14 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 28 février 2025

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
Présents :		
CA Saint-Lô Agglo : M. Valentin GOETHALS, Mme Morgane BUISSON, M. Philippe BRIARD, Mme Virginie METRAL, M. Éric FOLLAIN, M. Dominique QUINETTE, M. Laurent PIEN, M. Pascal LANGLOIS, M. Claude JAVALET, M. Jacques CLAIRAUX, M. Hubert BOUVET (suppléant de M. Jean-Yves LETESSIER), M. Michel SAVARY (suppléant de M. Patrick SIMON)	X	X
CC Villedieu Intercom : M. Pascal RENOUF, M. Charly VARIN	X	X
CC Coutances Mer et Bocage : Mme Corinne CLEMENT, M. Hubert GUILLOTTE, M. Rémi BELLAIL (suppléant de Mme Aurélie GIGAN)		X
CC Côte Ouest Centre Manche : M. Christophe GILLES, M. Damien PILLON		
CC Baie du Cotentin : Mme Céline LAUTOUR, Mme Chantal LELAVECHEF	X	X
Pouvoirs : Mme Marie-Agnès HEROUT a donné pouvoir à Mme Chantal LELAVECHEF (CC Baie du Cotentin) ; Mme Lydie BROTIN a donné pouvoir à M. Eric FOLLAIN ; M. Jérôme VIRLOUVET a donné pouvoir à Mme METRAL (Saint-Lô Agglo)		
Excusés : M. Hubert LHONNEUR, Mme Valérie MILLOT, M. Michel LEBLANC (CC Baie du Cotentin) ; M. Emmanuel LUNEL, M. Antoine AUBRY, M. Denis LECLUZE, Mme Sylvie LEBLOND, Mme Evelyne MASSICOT, Mme Nicole GODARD (CA Saint-Lô Agglo) ; M. Loïck ALMIN (CC Côte Ouest Centre Manche) ; M. Michel LHULLIER, M. Samuel PACEY, M. Jean LE BEHOT, M. Serge BOSSARD (Villedieu Intercom)		
Nb de délégués en exercice : 38		
Nb de délégués titulaires présents : 18		
Nb de délégués suppléants présents : 3		
Nb de pouvoirs : 3		
Nb de votants : 24		

M. Pascal LANGLOIS a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2025-12 : Approbation du Budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 a été transmis aux délégués avec la convocation pour cette Assemblée. Ce projet prévoit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	19 254 230,31
Dépenses – virement à la section d’investissement	2 738 298,32
TOTAL DEPENSES	21 992 528,63
Recettes	19 258 277,97
Résultat reporté	6 369 923,41
TOTAL RECETTES	25 628 201,38
SECTION D’INVESTISSEMENT	
Dépenses	8 205 626,00
Dépenses – restes à réaliser 2024	194 222,99
TOTAL DEPENSES	8 399 848,99
Recettes	3 757 402,00
Résultat de l’exercice précédent	1 904 148,67
Recettes – virement de la section de fonctionnement	2 738 298,32
TOTAL RECETTES	8 399 848,99
TOTAL BP 2025	
Dépenses	30 392 377,62 €
Recettes	34 028 050,37 €

Ceci exposé, après en avoir délibéré, à l’unanimité, le comité syndical approuve le budget primitif proposé pour l’année 2025.

Ainsi délibéré en séance,
Le 14 mars 2025
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Pascal LANGLOIS



Le Président,

Laurent PIEN

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : **27 MARS 2025**

Mis en ligne le : **28 MARS 2025**